AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**217C1428**
FR0000035784-FS0634

3 juillet 2017

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DIGIGRAM**

(Euronext Paris)

Par courrier du 3 juillet 2017, la société anonyme Alto Invest (65 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juin 2017, le seuil de 15% du capital de la société DIGIGRAM et détenir pour le compte desdits fonds, 314 677 actions DIGIGRAM représentant autant de droits de vote, soit 14,98% du capital et 14,92% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DIGIGRAM sur le marché.

_____

[1] Sur la base d'un capital de 2 100 000 actions représentant 2 109 325 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.